



Extrait du registre des décisions

Bureau du 14 juin 2019

n° 072-19

Objet : RS - Avenant n° 2 au marché F17059 - Fourniture de véhicules en location longue durée (LLD)

- date de convocation le 07 juin 2019
- nombre de conseillers en exercice : 52

L'an deux mille dix-neuf, le vendredi quatorze juin à dix-huit heures, les membres du Bureau de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à Grand Chambéry, salle du Nivolet, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Grand Chambéry.

• étaient présents : 27

Aillon-le-Jeune Emmanuel Andrevon
Aillon-le-Vieux Christian Gogny
Arith Pierre Gerard

Barberaz

Barby

Bassens

Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Josiane Beaud - Jean-Benoît Cerino - Aloïs Chassot - Michel Dantin - Jean-Claude Davoine -
Xavier Dullin - Sylvie Koska - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Alexandra Turnar
Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Ecole

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

La Motte-Servolex

Sylvie Vuillemet

La Ravoire

Marc Chauvin

La Thuile

Le Châtelard

Le Noyer

Les Déserts

Michel André

Lescheraines

Montagnole

Jean-Maurice Venturini

Puygros

Saint-Alban-Laysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Maryse Fabre

Saint-Jean-d'Arvey

Saint-Jeoire-Prieuré

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochaix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Vimines

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 2

de Christiane Boisselon à Xavier Dullin - de Driss Bourida à Alexandra Turnar

• conseillers excusés : 23

Jean-Pierre Beguin - Jean-Luc Berthelay - Luc Berthoud - François Blanc - Stéphane Bochet - Annick Bonniez - Frédéric Bret -
Catherine Chappuis - Jean-Pierre Coendoz - Albert Darvey - David Dubonnet - Philippe Dubonnet - Pierre Duperier - Philippe Gamen -
Daniel Grosjean - Pierre Hemar - Bernard Januel - Jean-Marc Léoutre - Luc Meunier - Lionel Mithieux - Marie Perrier -
Dominique Pommat - Damien Regairaz

GRAND CHAMBERY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 65 - grandchambery.fr - @GrandChambery - cmag-agglo.fr

Bureau du 14 juin 2019

délibération **n° 072-19**

objet **RS - Avenant n° 2 au marché F17059 - Fourniture de véhicules en location longue durée (LLD)**

Marc Chauvin, vice-président chargé des ressources humaines et des moyens des services, rappelle que le Bureau a approuvé, par décision du 13 juillet 2017, le marché relatif à la fourniture de véhicules en location longue durée pour les différents services de Grand Chambéry attribué à la société Sicma Peugeot.

Un premier avenant a été signé notamment pour permettre le remplacement d'un ancien véhicule arrivé en fin de vie au sein de la direction des bâtiments communautaires. Le montant de cet avenant 1 s'élevait à 8 531,04 € HT.

A ce jour, suite à un sinistre ayant conduit à déclarer épave un véhicule, les loyers ne sont plus dus au titulaire du marché, représentant une moins-value de 6 019,02 € HT. En parallèle, il convient de conclure un nouveau contrat de location, pour une durée de 48 mois, à un coût trimestriel de 586,07 € HT, soit 9 377,12 € HT sur la durée du contrat.

Ainsi, le nouveau montant du marché s'élève à 191 533,64 € HT (au lieu de 179 644,50 € HT initialement), soit une augmentation de 6,62 %.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la délibération n° 023-18 C du Conseil communautaire du 22 mars 2018 déléguant au Bureau la prise de toute décision concernant la préparation, la passation, la signature, l'exécution et le règlement des accords-cadres ainsi que des marchés publics d'un montant supérieur ou égal à 221 000 € HT et de leurs avenants,

Vu l'avis de la commission d'appel d'offres du 28 mai 2019,

Le Bureau de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : **approuve** la passation de l'avenant n° 2 au marché F17059 relatif à la fourniture de véhicules légers en location longue durée,

Article 2 : **autorise** le président ou son représentant à signer l'avenant n° 2 et tous documents nécessaires à sa passation,

Article 3 : **dit**, en application de l'article L5211-10 du CGCT, que cette décision fera l'objet d'un compte-rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Décision du Bureau

Numéro attribué à l'acte : 072-19

Objet de l'acte : RS - Avenant n° 2 au marché F17059 - Fourniture de véhicules en location longue durée (LLD)

Thème Préfecture : 1 - Commande Publique 1 - Marchés publics 1 - Délibérations 4 - Délibérations relatives aux avenants et marchés complémentaires

Date de l'acte : 14 juin 2019

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20190614-lmc1H22141H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H22141H1

Date de transmission en Préfecture : 01 juillet 2019

Date de réception en Préfecture : 01 juillet 2019